

# Transcription des documents audio

**S'ASSURER AVANT DE COMMENCER L'ÉPREUVE QUE TOUS LES CANDIDATS SONT PRÊTS.**

**NB : L'enregistrement comporte l'ensemble des consignes ainsi que les temps de pause entre les écoutes. Le surveillant ne doit donc pas intervenir sur l'appareil de lecture avant la fin de l'épreuve.**

## [Mise en route de l'appareil de lecture]

Ministère de l'Éducation nationale. Centre international d'études pédagogiques. DELF niveau B2 du *Cadre européen commun de référence pour les langues*, épreuve orale collective.

### Exercice 1

*Vous allez entendre **deux fois** un enregistrement sonore de 5 minutes environ.*

*Vous aurez tout d'abord une minute pour lire les questions. Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement.*

*Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions.*

*Vous écouterez une seconde fois l'enregistrement.*

*Vous aurez encore 5 minutes pour compléter vos réponses.*

*Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.*

[pause de 1 minute]

### Première écoute

[Emmanuelle Bastide :] – Bonjour et bienvenue à l'École des Savoirs ! Au milieu des larmes et des angoisses des parents – je ne sais pas pourquoi je le dis avec autant de sourire d'ailleurs en ce jour de rentrée scolaire en France – c'est vrai qu'on est tous passés par là, enfin du moins en ce qui concerne l'école maternelle. Pour ceux dont c'est le tout premier jour d'école, cette fameuse école maternelle française, unique au monde ou presque, et qui accueille tous les enfants dès 3 ans et même avant, et c'est ce « avant 3 ans » qui fait débat depuis plusieurs années en France. Des enfants donc de moins de 3 ans dans des salles de classe avec des enseignants et des programmes scolaires. A peu près 200 000 enfants sont concernés, c'est-à-dire un quart des enfants qui ont entre 2 et 3 ans. Il pourrait y en avoir plus parce que les parents sont demandeurs et les enfants sont souvent d'ailleurs sur liste d'attente, faute de crédits publics alors que l'école, elle, n'est obligatoire en réalité qu'à partir de 6 ans. Alors ces parents ont-ils raison de vouloir à tout prix inscrire leurs enfants avant 3 ans à l'école ? « Élève à deux ans : veinard ou bagnard ? » Nous en discutons avec nos invités :

Claire Brisset, ancienne défenseure des droits des enfants et Sylvie Chevillard, chercheuse en Sciences de l'Éducation à Paris VIII.

Claire Brisset et Sylvie Chevillard, bonjour à toutes deux !

– Bonjour !

– Claire Brisset, vous avez copiloté avec le pédopsychiatre Bernard Golse un ouvrage collectif qui s'appelle « L'école à 2 ans : est-ce bon pour l'enfant ? ». Titre qui a le mérite d'être clair. Qui rassemble donc des spécialistes de la petite enfance, en majorité d'ailleurs des médecins. Alors pourquoi relancer finalement un débat qu'on croyait un petit peu enterré ces dernières années ?

– Enterré, je ne suis pas sûre parce que je crois qu'il couvait – disons – et que nous avons contribué quelques-uns à le réanimer parce qu'on pense que c'est nécessaire. Dans ce livre-là qui est paru il y a quelques jours chez Odile Jacob, en fait ce livre est le résultat d'une réflexion collective de plusieurs spécialistes de la petite enfance parmi les plus renommés, des médecins vous l'avez dit, psychiatres et pédopsychiatres mais aussi une enseignante qui a fait toutes ces expériences-là, de la maternelle à l'université – Madame Abdallah-Pretceille – et puis le linguiste Alain Bentolila qui tous apportent leurs points de vue qui sont convergents...

– Points de vue, cris d'alarme...

– ... qui sont convergents, ce sont des points de vue convergents qui disent en gros, et puis on va entrer je pense dans le détail, que l'école à 2 ans, elle est, les parents y recourent essentiellement par défaut parce qu'il y a rien d'autre. Donc pas assez de structures, de places en crèche, de structures variées qui soient respectueuses

des enfants de cet âge-là, c'est-à-dire la tranche d'âge 2-3 ans. Et que par conséquent, il faut inventer, multiplier les autres structures puisqu'on est dans un pays où les femmes travaillent beaucoup et c'est très bien comme ça, 80 %.

- Le livre dit carrément : il y a des risques pour l'enfant !
- Donc le livre dit, je pense qu'on va entrer dans le détail. Il y a des risques pour l'enfant, pas pour tous bien sûr, mais pour un certain nombre.
- Alors quel genre de risques ?
- Alors des risques qui concernent leur développement. Par exemple, je vous cite juste un exemple : ils ont un besoin de sommeil à cet âge qui est absolument incompressible et l'école n'est pas le meilleur moyen de respecter ce sommeil. On a tous vu des dortoirs avec des petits matelas par terre, des classes en fait, avec des petits matelas par terre. L'école n'est pas adaptée dans sa configuration même physique, y compris ce qu'on leur donne à la cantine, etc. Ça, c'est le premier point.

Le deuxième point, c'est que les enseignants qui y encadrent les enfants sont très peu nombreux puisque le ratio, c'est une enseignante généralement pour disons 20-25 enfants et une femme, une dame qui l'aide mais qui n'a pas une formation particulière. Cette enseignante n'a reçu dans le meilleur des cas que 10 à 15 heures de formation qui concerne toute l'école maternelle en un an de formation et pas d'enseignement spécialisé pour la tranche d'âge qui concerne les bébés, puisque entre 2 et 3 ans, ce sont des bébés. Et d'autre part, et ça c'est surtout ce sur quoi insiste Alain Bentolila, les enfants de cet âge ont besoin, ont une soif d'adulte qui ne peut pas être étanchée par un si faible encadrement pour parler. Parler à des adultes, qui leur parlent la vraie langue.

Et donc que toutes ces contraintes qui sont inhérentes à l'institution scolaire, on n'y peut rien, même si bienveillante soit-elle. Que toutes ces contraintes peuvent donner, « peuvent » je dis bien « peuvent » donner des enfants qui sont angoissés ou qui ont l'air au contraire extrêmement agités qui pourraient ensuite être catalogués dans les « hyperactifs », les fameux hyperactifs et que donc si on peut faire autrement, il faut faire autrement.

- Alors Sylvie Chevillard, vous, vous êtes ex-institutrice. Vous avez eu des classes maternelles pendant 25 ans. Vous êtes spécialiste de l'école maternelle. Alors, l'école à 2 ans, est-ce que c'est bon pour l'enfant, puisque c'est le titre de l'ouvrage collectif de Claire Brisset ?
- Alors moi, je ne poserai pas le problème en ces termes parce que le constat que Madame Brisset vient de faire, je le partage. Effectivement, un adulte pour 30 enfants de 2 ans et même de 3 ans, c'est une ineptie. Il s'agit donc d'un choix politique d'éducation publique. Donc pour avoir, moi effectivement commencé ma carrière avec, comme institutrice, avec 30 enfants de 2 ans, dans une même classe. C'était en 76-77, en région parisienne. Je me suis dit au bout de 3 mois : si c'est ça être institutrice, je change de métier. Parce que ce que je voyais au niveau des enfants était effectivement terrible, comme peut le constater Madame Brisset. C'est donc pourquoi dans le cadre de l'Éducation Nationale, je suis restée à l'école maternelle et ensuite, j'ai continué de me bagarrer pour transformer l'idée qu'on pouvait se faire de l'accueil des jeunes enfants et des très jeunes enfants à l'école maternelle.
- Donc, vous, vous dites, Sylvie Chevillard, c'est pas mauvais pour l'enfant d'être à l'école dans une salle de classe avant 3 ans.
- Avant 3 ans, dans des conditions acceptables, c'est-à-dire comme certaines expérimentations qui ont été menées et qui, je crois qu'on y reviendra plus tard, quelquefois sont supprimées faute de moyens. On a pu montrer qu'il y avait des conditions acceptables d'accueil d'enfants de moins de 3 ans dans le cadre y compris de l'école.

RFI, l'École des savoirs, 05.09.06

*[pause de 3 minutes]*

## Seconde écoute

*[pause de 5 minutes]*

## Exercice 2

*Vous allez entendre **une seule fois** un enregistrement sonore de 1 minute 30 à 2 minutes.*

*Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions.*

*Après l'enregistrement, vous aurez 3 minutes pour répondre aux questions.*

*Lisez maintenant les questions.*

*[pause de 1 minute]*

[ ? : ] – C'est parti pour les vacances et c'est reparti pour la question des vacances : faut-il ou non faire des devoirs pendant l'été ? Réponse en trois conseils : d'abord, n'attendez pas de miracles des vacances.

Plusieurs études ont montré que la période estivale renforce les tendances préexistantes. En caricaturant un peu, les meilleurs élèves deviennent encore meilleurs et les moins bons oublient le peu qu'ils ont appris. Explication : les parents d'enfants déjà cultivés et « forts en thème » auront tendance à leur offrir de nouveaux modes d'accès à la connaissance pendant les vacances. Des modes d'accès moins scolaires, plus tournés vers la découverte. C'est la visite du musée, l'explication géologique quand on visite un parc national ou bien encore les lectures hors programme. Les parents d'enfants qui peinent, à l'inverse, ont tendance à essayer de faire refaire le programme aux enfants au risque de les enfermer dans leurs incompréhensions et dans leurs blocages. A fortiori quand les parents tiennent un discours divergeant de celui de l'enseignant, ce qui déstabilise beaucoup les plus petits.

Ensuite, dites-vous que toute occasion d'apprendre est bonne à saisir quel que soit le domaine dans lequel elle s'exerce : réaliser un herbier, bricoler, lire évidemment mais aussi parler avec les habitants d'une région de son histoire, de son économie, de ses modes de vie. Potentiellement, tout est source d'enrichissement. Bref, profitez-en pour ne pas enfermer les apprentissages dans les pages d'un cahier de vacances et dans un temps limité, « Allez ! Un quart d'heure de dictée puis après on va à la piscine ! »

Enfin, les vacances sont faites pour se reposer. Alors pas de zèle ! Plusieurs enseignants conseillent de réviser un peu en début de vacances pour essayer de fixer les connaissances encore fraîches qui ont été acquises pendant l'année et puis ensuite d'attendre quinze jours ou trois semaines avant la rentrée pour s'y remettre. Cette fois pour rafraîchir peu à peu ces acquis, pour réactiver en quelques sortes la mémoire. Entre les deux : repos, détente, sport. Mais pour ça généralement parents et enfants n'ont pas besoin de conseils. Alors, bonnes vacances !

France Info, chronique éducation, 04/07/05

*[pause de 3 minutes]*

*L'épreuve de compréhension orale est terminée. Passez maintenant à l'épreuve de compréhension écrite.*